

Janzé, le 15 décembre 2017

La Principale
Aux Responsables légaux

Objet : Projet Valorisation des déchets au collège Jean Monnet de Janzé



COLLEGE Jean MONNET
2, rue Armand JOUAULT
35150 JANZE

Affaire suivie par :

Principale
M^{me} Sylvie PASTY

Enseignante référente
M^{me} Le FLOCH

Téléphone :
02 99 47 00 78

Courriel :
ce.0351053e@ac-rennes.fr

N/Réf. :

Mesdames, Messieurs,

A l'initiative du SMICTOM sud-est 35 et suite à un appel à candidature en mai 2017, le collège Jean Monnet a été retenu comme dix autres structures (Hôpital, EPAD, école...) pour être accompagné dans le projet « **alimentation responsable - Zéro déchets** » sur l'année 2017-2018.

L'objectif fixé avec le SMICTOM consiste à transformer tous les bio déchets de la restauration dans l'**unité de méthanisation de Noyal-sur-Vilaine** dans le but de supprimer la poubelle noire vouée à l'incinération ce qui contribue au réchauffement climatique.

Les adultes référents de ce projet au collège sont les suivants :
l'agent d'accueil - M^{me} Maugère, une agent polyvalente - M^{me} Pourcel, la C.P.E. - M^{me} Coirre, une enseignante de S.V.T. - M^{me} Le Floch et la gestionnaire - M. Bourreau.

Afin de rendre les élèves acteurs de ce projet, nous avons fait appel à deux élèves volontaires dans chaque classe du collège. Nous leur avons donné le titre d' « **Ambassadeurs environnement** ». Un badge leur sera distribué prochainement par la CPE. Les ambassadeurs ont été réunis le 23 novembre 2017 pour leur présenter ce projet.

Ces ambassadeurs sont les **porte-parole** des actions menées cette année 2017-2018 avec l'aide du SMICTOM.

Première mission, les ambassadeurs rendront compte aux autres élèves de la classe des résultats de cinq semaines de pesées des différentes poubelles du restaurant scolaire.

Les pesées débuteront le **11 janvier 2018**. Il est demandé aux ambassadeurs de ne pas divulguer les dates des pesées aux autres élèves pour ne pas biaiser les résultats. Une grille d'inscription est disponible à l'accueil du collège. Nous comptons sur vous pour inciter vos enfants ambassadeurs à s'inscrire sur un ou plusieurs créneaux. Ces élèves passeront en priorité au self pour pouvoir démarrer les pesées à 12h15. Deux groupes de 2 élèves se succéderont pour effectuer les pesées de 12h15 à 13h25, un groupe de 12h15 à 12h50 et un autre de 12h50 à 13h25.

Une analyse des résultats sera ensuite réalisée par le SMICTOM.

En fonction des résultats obtenus, les ambassadeurs seront consultés pour mettre en place des actions pour la réduction des déchets ; un planning de participation aux commissions des menus qui a lieu toutes les 5 semaines pourra leur être proposé et d'autres actions restent à définir. Une boîte à idées est déposée à l'accueil. Elle s'adresse à tous les élèves qui ont des idées pour réduire les déchets du self.

Une sortie scolaire aura lieu au printemps pour présenter à tous les ambassadeurs l'unité de méthanisation de Noyal-sur-Vilaine.

Autre mission, les ambassadeurs vont devoir communiquer sur la mise en place dans le courant de l'année d'un **nouveau Tri déchets du restaurant lié à la méthanisation**. Il y aura toujours 2 poubelles mais leur contenu va changer : **tous les bio déchets** (légumes, viandes et fruits) iront dans une même **poubelle noire** pour la **méthanisation** afin d'y être transformés en méthane puis en électricité dans la commune de Noyal-sur-Vilaine. L'autre **poubelle jaune** concernera les **emballages plastiques** qui sont depuis le 3 juillet 2017 **recyclables**. Le **pain** sera toujours **trié pour l'association** qui le récupère pour permettre la création de puits, **seuls les déchets verts du cuisinier** iront au **composteur collectif du collège** et une petite quantité aux 2 poules du collège.

Nous comptons sur vous pour échanger avec vos enfants sur ce beau projet afin que nous puissions le mener à bien. En vous remerciant vivement pour votre coopération.

La Principale

S. PASTY

